

Décision n°2024-09-02 portant délégation de signature de Claude Bonacossa

La directrice générale,

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment l'article R. 452-14 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la décision 2024-09-01 du 20 septembre 2024, nommant M. Claude Bonacossa, directeur général adjoint en charge des fonctions support, du contrôle permanent, de la conformité et des risques, et second dirigeant effectif ;

Décide :

Article 1

Délégation générale et permanente est donnée à M. Claude Bonacossa, directeur général adjoint, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, tous actes relevant de la compétence d'ordonnateur et de représentant du pouvoir adjudicateur, ainsi que tous actes utiles à la conduite des missions et au fonctionnement de la CGLLS.

Article 2

La présente délégation de signature prendra fin automatiquement en cas de changement de fonction ou de départ de l'agent.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique, ainsi que sur le site internet de la CGLLS (www.cglls.fr).

Fait à Paris, le 20 septembre 2024

Marianne LAURENT

